RENOUVELLEMENT DES SITES D'ENTREPOSAGE D'INTRAGAZ

Pointe-du-Lac et Saint-Flavien

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES **3**

INTRODUCTION **4**

1. CARACTERISTIQUES DES SITES **5**

1.1. Site de Pointe-du-Lac 5
1.2. Site de Saint-Flavien 6
1.3. Avantages des sites sur le territoire de Gaz Métro 7

2. SCÉNARIOS ALTERNATIFS **10**

2.1. Scénarios alternatifs au site de Pointe-du-Lac 10
2.2. Scénarios alternatifs aux sites de Pointe-du-Lac et Saint-Flavien combinés 12

3. POSITION DE GAZ MÉTRO **17**

CONCLUSION **19**

ANNEXE 1 ..... **20**

ANNEXE 2 ..... **22**

LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES

AECO	Point situé en Alberta représentant le lieu d'accumulation des puits de production
Dawn	Point situé dans le sud de l'Ontario
Empress	Point situé à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan qui constitue le point d'interconnexion entre le réseau intra-Alberta de TCPL (« Nova ») et le réseau principal du transporteur
FTLH	Firm Transportation Long Haul; service de transport ferme de TCPL entre Empress et GMi EDA, est également utilisé au sens large pour caractériser tout service de transport ferme contracté entre Empress et GMi EDA
FTSH	Firm Transportation Short Haul; service de transport ferme de TCPL entre Dawn et GMi EDA, est également utilisé au sens large pour caractériser tout service de transport ferme contracté entre Dawn et GMi EDA
GMi EDA	Ensemble des points d'interconnexion entre le système de Gaz Métro et ceux de TCPL/TQM qui sont situés dans la zone de livraison EDA (« Eastern Delivery Area ») de TCPL
PdL	Site d'entreposage de Pointe-du-Lac
STS	Storage Transportation Service, service de transport ferme entre Parkway et GMi EDA; ce service est disponible du 1er novembre au 15 avril inclusivement de chaque saison hivernale
TCPL	TransCanada PipeLines Limited
TQM	Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.

INTRODUCTION

Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) détient deux contrats auprès d'Intragaz pour les sites d'entreposage sur son territoire, le site de Pointe-du-Lac (PdL) et celui de Saint-Flavien. Le contrat d'entreposage pour PdL vient à échéance le 30 avril 2011. Quant au site d'entreposage de Saint-Flavien, il arrive à échéance au 20 avril 2013. De chacun de ces contrats découlent des tarifs approuvés par la Régie de l'énergie (Régie). Ces tarifs arrivent à échéance aux mêmes dates que les contrats.

Considérant l'échéance prochaine du tarif de PdL, Intragaz a déposé une demande visant à en établir un nouveau (R-3753-2011, Intragaz-1, Document 1). À cette fin, Intragaz propose l'emploi d'une méthode du type « plafonnement des prix » plutôt que la méthode des coûts évités traditionnellement utilisée. Afin de procéder rapidement avec son redressement financier, Intragaz propose également que la Régie fixe du même souffle un nouveau tarif pour le site de Saint-Flavien.

Après examen de la demande d'Intragaz, Gaz Métro juge qu'elle présente plusieurs avantages pour sa clientèle. De ce fait, Gaz Métro l'appuie donc.

Par conséquent, dans la mesure où la Régie l'autorise à récupérer de sa clientèle les coûts associés au service d'entreposage, Gaz Métro a l'intention de conclure un contrat de 15 ans avec Intragaz.

Ce document vise à expliquer les raisons qui justifient une telle demande. De plus, il expose notamment les structures d'approvisionnement alternatives au service d'entreposage offert par Intragaz, leurs caractéristiques et leurs coûts. Ces analyses permettent ainsi de quantifier la valeur des services des deux sites d'entreposage d'Intragaz selon la méthode des coûts évités utilisée précédemment et de les comparer à la proposition tarifaire d'Intragaz.

1. CARACTERISTIQUES DES SITES

Cette section présente les caractéristiques de chacun des sites d'entreposage et leurs avantages.

1.1. Site de Pointe-du-Lac

Le service d'entreposage situé à PdL consiste en un espace souterrain de 22 700 10^3m^3 fournissant une capacité journalière maximale de retrait de 1 200 10^3m^3 (1 185 10^3m^3/jour en considérant un pouvoir calorifique de 37,89 MJ/m^3). Ce site a la particularité de pouvoir être cyclé plusieurs fois au cours d'un hiver donné.

En maintenant élevé le niveau du site, ceci permet à Gaz Métro de disposer au besoin d'un débit journalier plus élevé, sans devoir augmenter la capacité de transport desservant la franchise.

Ainsi, le gaz est retiré du site d'entreposage de PdL lorsque les besoins de la clientèle de Gaz Métro augmentent au-delà de la capacité pouvant être transportée sur les différents tronçons arrivant à GMi EDA. Par la suite, le gaz peut être injecté les journées où la demande diminue et les capacités de transport entre Dawn et GMi EDA peuvent être utilisées pour renflouer le site d'entreposage PdL. C'est ce qui constitue la portion cyclée du site.

Une des modalités de gestion du site d'entreposage de PdL est la possibilité de réviser, à la hausse ou à la baisse, les nominations en cours de journée via les quatre fenêtres de nomination. Le tableau ci-dessous présente ces fenêtres.

Tableau 1

Heure d'envoi HNE *	Heure effective HNE *	Effective
13 h 00	10 h 00	le jour suivant
19 h 00	10 h 00	le jour suivant
07 h 00	10 h 00	le jour même
11 h 00	18 h 00	le jour même
17 h 30	22 h 00	le jour même
07 h 00	07 h 30	le jour même

Fenêtres « Intra-day »

* HNE : Heure normale de l'Est

Cette flexibilité « intra-day » permet de moduler les outils d'approvisionnement en fonction de la variation de la demande en cours de journée.

Le tarif E4 actuellement applicable pour PdL a été approuvé par la Régie dans la décision D-2007-75.

1.2. Site de Saint-Flavien

Le service d'entreposage situé à Saint-Flavien consiste en un espace souterrain de 120 000 10^3m^3 fournissant une capacité journalière maximale de retrait de 1 930 10^3m^3. Cette capacité maximale de retrait est disponible les premiers jours de décembre et décroît, par la suite, progressivement jusqu'à la mi-mars. Considérant les aspects techniques de ce site et les besoins de Gaz Métro, le profil de retrait suivant est défini dans la structure d'approvisionnement de la Cause tarifaire 2011 :

Période de retrait		Quantité quotidienne 10^3m^3/jour
2010-12-01	2010-12-22	1 200
2010-12-23	2011-01-03	0
2011-01-04	2011-02-01	1 480
2011-02-02	2011-02-21	1 200
2011-02-22	2011-02-28	1 000
2011-03-01	2011-03-07	850
2011-03-08	2011-03-27	642

La capacité maximale de retrait considérée dans l'évaluation des besoins pour la journée de pointe est de 1 293 10^3m^3/jour (1 277 10^3m^3/jour en considérant un pouvoir calorifique de 37,89 MJ/m^3), soit la moyenne des capacités de retrait de décembre à février.

Contrairement au site d'entreposage de PdL, ce site ne peut être cyclé. Le volume utile en inventaire à Saint-Flavien est prévu être complètement utilisé entre le 1er décembre et le 31 mars. La période d'injection s'échelonne de la mi-avril au début novembre.

Les taux payés par Gaz Métro pour le service d'entreposage de Saint-Flavien correspondent aux tarifs de 1992, majorés de 3 % par année à compter du 1er janvier 1994, le tout selon les modalités tarifaires autorisées par la Régie dans la décision D-94-06.

1.3. Avantages des sites sur le territoire de Gaz Métro

Gaz Métro a fait valoir à maintes reprises la valeur ajoutée de détenir des sites d'entreposage sur son territoire. Dès les premières années, elle a démontré son intérêt à développer des sites d'entreposage au Québec en s'impliquant directement dans l'élaboration des projets. De façon plus précise, les avantages sont de nature opérationnelle, soit dans la gestion quotidienne et la gestion des cas de force majeure.

Relation opérationnelle

La relation opérationnelle unique et directe qui existe dans la gestion des sites d'entreposage d'Intragaz est un avantage précieux pour Gaz Métro. Les deux sites étant situés sur son territoire, Gaz Métro n'a présentement pas à communiquer auprès de l'unique intermédiaire (TQM) entre les sites et son réseau de distribution. En effet, les nominations effectuées auprès d'Intragaz, principalement pour le site de PdL, ne dépendent pas de l'aval d'un tiers (ici TQM) sur des nominations interconnectées requises à la livraison de la fourniture, contrairement aux nominations aux autres points de livraison AECO, Empress, Dawn ou Parkway qui doivent être approuvées par TCPL et/ou Union Gas. Cet aspect facilite donc la gestion opérationnelle reliée à ce site.

De plus, étant l'unique client de ces sites, les nominations de Gaz Métro ne sont donc pas affectées par d'autres clients et vice versa. L'utilisation des sites résultera donc des besoins propres de Gaz Métro et des limites physiques de retrait et d'injection de chaque site d'entreposage.

Tel que mentionné à la section 1.1, une variation « intra-day » des nominations peut être effectuée au site de PdL via les quatre fenêtres disponibles sur la journée gazière. La dernière fenêtre est d'ailleurs très intéressante pour Gaz Métro car elle correspond à la dernière possibilité, tout outil confondu, d'ajuster ses livraisons, dans la mesure du possible, à la demande totale de la journée gazière. En effet, la dernière fenêtre disponible pour le site d'entreposage de Union Gas est à 4 h 00 (HNE) pour une prise d'effet à 6 h 00 (HNE). À cette heure, le quart de la journée gazière est encore à venir. Si la demande projetée pour les dernières heures fluctue, la dernière fenêtre de nomination de PdL pourrait alors jouer un rôle important dans l'approvisionnement en période d'hiver.

En combinant cette caractéristique du site au fait qu'elle est l'unique client d'Intragaz, Gaz Métro se retrouve donc avec un approvisionnement en hiver qui lui donne de la flexibilité.

Support en cas de force majeure

Un autre avantage relié aux sites d'entreposage sur le territoire de Gaz Métro est qu'ils sont dédiés à Gaz Métro et offrent indéniablement une sécurité d'approvisionnement. Avoir des sites sur le territoire donne une certaine marge de manœuvre dans la gestion des situations

de force majeure. On entend par force majeure, des bris ou des baisses de pression sur les tronçons de TCPL ou de TQM.

Le support en cas de force majeure dépendra bien sûr de la localisation du problème et de sa durée. Ces situations sont plutôt rares et, plus souvent qu'autrement, amènent Gaz Métro et Intragaz en état d'alerte, prêtes à réagir à la force majeure. Toutefois, en 2005, Gaz Métro a fait face à une situation de force majeure qui a entraîné des impacts sur le réseau d'alimentation et a amené Gaz Métro à interrompre certains clients interruptibles. Dans ce cas précis, Gaz Métro a pu faire appel à Intragaz, sur les deux sites, pour supporter une partie du réseau durant les trois jours qu'a duré la force majeure. Sans ces outils, Gaz Métro aurait pu être dans une position où un plus grand nombre de clients auraient été interrompus, incluant la clientèle continue, affectant la fiabilité de son service en plus d'entraîner des pertes de revenus pour Gaz Métro et ses clients.

Cette situation précise démontre à elle seule l'avantage d'avoir des sites d'entreposage sur le territoire de Gaz Métro afin de soutenir, dans une certaine mesure, une partie de son réseau.

Les avantages mentionnés ci-dessus représentent la valeur ajoutée de détenir des sites d'entreposage sur le territoire de Gaz Métro.

2. SCÉNARIOS ALTERNATIFS

La présente section présente différentes options de structure d'approvisionnement qui pourraient être mises en place en remplacement des sites d'entreposage d'Intragaz. Les options envisagées correspondent principalement à des capacités de transport additionnelles à contracter afin de maintenir un niveau d'approvisionnement équivalent au niveau actuel. Toutefois, sous ces options, Gaz Métro perdrait les avantages de détenir de l'entreposage sur son territoire, une flexibilité opérationnelle et un support à la force majeure.

L'analyse des scénarios alternatifs a été réalisée en deux étapes. La première consistait à l'analyse de scénarios alternatifs au site d'entreposage de PdL pour une période de deux ans, soit du 1er mai 2011 au 30 avril 2013. Dans un deuxième temps, des scénarios alternatifs aux deux sites d'entreposage combinés ont été évalués et ce, pour des durées de cinq ans (2013-2018) et 15 ans (2013-2028). Le détail de ces scénarios est présenté dans cette section.

Le plan d'approvisionnement présenté à la Cause tarifaire 2011, avant la décision de la Régie, a été utilisé comme base de référence pour les différents scénarios. Les hypothèses de prix pour l'évaluation des coûts sont fonction des durées considérées. Elles seront donc décrites distinctement.

2.1. Scénarios alternatifs au site de Pointe-du-Lac

À la Cause tarifaire 2011, sous le scénario de base, une utilisation de PdL de 13,3 10^6m³ est prévue. Au réel, au cours des cinq dernières années, l'utilisation a été entre 22,9 et 42,5 10^6m³. Afin de refléter cet historique d'utilisation, trois demandes différentes, résultant d'une augmentation des degrés-jours, ont été simulées de façon à obtenir une utilisation différente du site d'entreposage de PdL de celle prévue à la Cause. Les résultats de ces analyses sont présentés à l'annexe 1. Le tableau 1 présente, de façon plus détaillée, l'impact des scénarios alternatifs et des coûts afférents sur le plan d'approvisionnement de la Cause tarifaire. Le tableau 2 présente les résultats sommaires des coûts obtenus pour les quatre niveaux d'utilisation du site ainsi qu'une méthodologie d'évaluation pour en arriver à une évaluation juste de la valeur du site d'entreposage de PdL. Pour compléter l'évaluation de la valeur du site, un montant de 600 000 $ a été intégré afin de refléter la valeur qualitative d'avoir un site d'entreposage sur le territoire de Gaz Métro. Il s'agit du montant qui a été approuvé par la Régie lors du dernier renouvellement de ce contrat (référence R-3601-2006, D-2007-065).

Une durée contractuelle de deux ans a été considérée. Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour évaluer les coûts de chaque plan d'approvisionnement en date du 12 août 2010 :

- Prix de l'entreposage de PdL selon le tarif en vigueur au 1er avril 2010;
- Écart de prix « hiver / été subséquent » : 0,30 $/GJ ou 1,137 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à AECO : 4,58 $/GJ ou 17,354 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à Dawn en hiver : AECO + 0,725 $/GJ ou 2,747 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à Dawn en été : AECO + 0,70 $/GJ ou 2,652 ¢/m³;
- Prix FTLH non utilisé : octobre 0,56 $/GJ ou 2,122 ¢/m³; avril à septembre 0,62 $/GJ ou 2,349 ¢/m³; et
- Tarifs de transport de TCPL et de Union Gas : janvier 2010 indexé en moyenne de 2 % par année pour couvrir la période d'analyse (2011-2013).

Le site d'entreposage contribue aux approvisionnements quotidiens pour répondre à la journée de pointe pour une capacité totale de 1 185 10^3m³/jour. Il est donc important que les outils de remplacement considérés puissent fournir le même niveau d'approvisionnement en journée de pointe.

Les scénarios alternatifs suivants ont été analysés :

Option 1 : Contrat de transport sur le marché secondaire entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 1 188 10^3m³/jour de décembre à mars.

Option 2 : Contrat de transport sur le marché primaire auprès de TCPL sur une base annuelle entre Dawn et GMi EDA (FTSH) pour une capacité de 1 188 10^3m³/jour.

Option 3 : Contrat de service de pointe du 1er décembre au 31 mars. Sous ce service, Gaz Métro peut recevoir, dans son territoire, une quantité allant jusqu'à 1 188 10^3m³/jour. Cette option peut être exercée 60 jours sur la période de l'hiver pour une quantité minimale de 13,3 10^6m³ et une quantité maximale de 42,2 10^6m³.

Ce modèle a pour effet de reproduire le genre de service offert par le site d'entreposage de PdL. Pour évaluer cette structure d'approvisionnement, le même profil d'utilisation que celui du site d'entreposage a été utilisé.

L'analyse des résultats démontrent que la valeur du service de PdL établie en fonction du scénario de coûts évités se situerait à 4 ou 4,5 M$ considérant un service de remplacement sur le marché secondaire et à 7 M$ pour un service de remplacement contracté auprès de TCPL (référence : tableau 2, ligne 22). Selon la méthode des coûts évités, utilisée par le passé, on fixerait le tarif de PdL à 4 M$, soit une baisse de 0,5 M$ par rapport au tarif actuel. Ce qui représente une baisse de 0,04 % des coûts totaux d'approvisionnement.

2.2. Scénarios alternatifs aux sites de Pointe-du-Lac et Saint-Flavien combinés

Gaz Métro a analysé des scénarios d'approvisionnement qui supposent un remplacement des deux sites d'entreposage d'Intragaz à partir de 2013, date de fin de contrats de Saint-Flavien et de PdL si un contrat de deux ans était initialement considéré au 1er mai 2011. Les résultats de ces analyses sont présentés à l'annexe 2. Le tableau 1 présente l'impact des scénarios alternatifs sur le plan d'approvisionnement de la Cause tarifaire 2011. Les coûts afférents à ces divers scénarios sont présentés au tableau 2, pour une durée contractuelle de cinq ans et au tableau 3 pour une durée contractuelle de 15 ans. Deux fournisseurs bien établis dans le marché gazier et avec qui Gaz Métro transige sur une base régulière ont été approchés pour évaluer les alternatives de remplacement. Les tableaux 2 et 3 sont présentés en fonction des prix obtenus par chacun.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour évaluer les coûts de chaque plan d'approvisionnement en date du 1er octobre 2010 :

- Prix de l'entreposage de PdL selon le tarif en vigueur au 1er avril 2010 et de l'entreposage de Saint-Flavien selon le tarif en vigueur au 1er janvier 2013;
- Écart de prix « hiver / été subséquent » : 0,32 $/GJ ou 1,212 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à AECO : 4,73 $/GJ ou 17,921 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à Dawn en hiver : AECO + 0,90 $/GJ ou 3,41 ¢/m³;
- Prix de la fourniture de gaz naturel à Dawn en été : AECO + 0,895 $/GJ ou 3,391 ¢/m³;

- Prix FTLH non utilisé : octobre 0,56 $/GJ ou 2,122 ¢/m³; avril à septembre 0,62 $/GJ ou 2,349 ¢/m³;
- Tarifs de transport de TCPL et de Union Gas : janvier 2010 indexé en moyenne de 2 % par année pour couvrir la période d'analyse (2013-2018 et 2013-2028).

Tel que mentionné précédemment, les sites d'entreposage contribuent aux approvisionnements quotidiens pour répondre à la journée de pointe pour une capacité totale de 2 462 10^3m^3 (1 185 10^3m^3/jour pour PdL et 1 277 10^3m^3/jour pour Saint-Flavien). Les outils de remplacement considérés doivent pouvoir fournir le même niveau d'approvisionnement en journée de pointe.

Les options suivantes ont été analysées :

Option 4 : Contrat de transport sur le marché secondaire entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 2 454 10^3m^3/jour de décembre à mars accompagné d'achats additionnels à Dawn de 1 082 10^3m^3/jour pour la période du 1er décembre au 31 mars.

Option 5 : Contrat de transport sur le marché primaire auprès de TCPL sur une base annuelle entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 2 454 10^3m^3/jour accompagné d'achats additionnels à Dawn de 1 082 10^3m^3/jour pour la période du 1er décembre au 31 mars.

Option 6 : Contrat de transport sur le marché secondaire entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 1 267 10^3m^3/jour de décembre à mars accompagné d'achats additionnels à Dawn de 1 056 10^3m^3/jour pour la période du 1er décembre au 31 mars;

Service de pointe du 1er décembre au 31 mars où Gaz Métro peut recevoir, dans son territoire, une quantité allant jusqu'à 1 188 10^3m^3/jour. Cette option peut être exercée 60 jours sur la période de l'hiver pour une quantité minimale de 13,3 10^6m^3 et une quantité maximale de 42,2 10^6m^3.

Option 7 : Contrat de transport sur le marché primaire auprès de TCPL sur une base annuelle entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 1 267 10^3m^3/jour de décembre à mars accompagné d'achats additionnels à Dawn de 1 056 10^3m^3/jour pour la période du 1er décembre au 31 mars;

Service de pointe du 1er décembre au 31 mars où Gaz Métro peut recevoir, dans son territoire, une quantité allant jusqu'à 1 188 10^3m^3/jour. Cette option peut être exercée 60 jours sur la période de l'hiver pour une quantité minimale de 13,3 10^6m^3 et une quantité maximale de 42,2 10^6m^3.

Option 8 : Contrat de transport sur le marché primaire auprès de TCPL sur une base annuelle entre Dawn et GMi EDA pour une capacité de 2 454 10^3m^3/jour;

Cession de cette capacité auprès d'une tierce partie;

Service de livraison de 1 267 10^3m^3/jour du 1er décembre au 31 mars dans le territoire de Gaz Métro;

Service de pointe du 1er décembre au 31 mars où Gaz Métro peut recevoir, dans son territoire, une quantité allant jusqu'à 1 188 10^3m^3/jour. Cette option peut être exercée 60 jours sur la période de l'hiver pour une quantité minimale de 13,3 10^6m^3 et une quantité maximale de 42,2 10^6m^3.

Les structures d'approvisionnement présentées aux options 4 à 8 impliquent une vente de transport FTLH de 594 10^3m^3/jour de avril à octobre étant donné que les besoins d'injection à Saint-Flavien en été ne sont plus requis.

Les tableaux ci-dessous résument la valeur des sites d'entreposage d'Intragaz pour chacune des options en fonction des fournisseurs A ou B pour des durées contractuelles de 5 ou 15 ans.

Pour fins d'illustration, le tarif d'Intragaz au 1er janvier 2013 correspond à la somme de la prime applicable au 1er mai 2010 pour le site de PdL (4 527 215 $) et de la prime pour le site de Saint-Flavien applicable au 1er janvier 2013 (20 394 987 $).

Évaluation des différents scénarios (000 $)

Tarif d'Intragaz au 1er janvier 2013[1]	24 922

Valeur selon les coûts évités

Durée 5 ans (2013-2017)

Coût de service d'Intragaz (moy. 2013-2017)	17 498

	Fournisseur A (au 1er oct. 2010)	Fournisseur B (au 11 août 2010)
Option 4 - SH hiver (secondaire)	5 672	31 061
Option 5 - SH an (TCPL)	16 285	17 480
Option 6 - SH hiver et service pointe	6 435	28 155
Option 7 - SH an et service de pointe	11 906	21 139
Option 8 - SH an avec cession et service de pointe	16 359	18 089
Valeur moyenne des options	11 332	23 185

Durée 15 ans (2013-2027)

Coût de service d'Intragaz (moy. 2013-2025)	17 177

	Fournisseur A (au 1er oct. 2010)	Fournisseur B (au 21 oct. 2010)
Option 4 - SH hiver (secondaire)	9 267	47 696
Option 5 - SH an (TCPL)	20 155	23 698
Option 6 - SH hiver et service pointe	10 214	43 214
Option 7 - SH an et service de pointe	15 827	30 822
Option 8 - SH an avec cession et service de pointe	20 512	25 033
Valeur moyenne des options	15 195	34 093

La disparité entre les dates d'évaluation s'explique par le fait qu'initialement, seul le fournisseur B avait accepté de coter les options de remplacement pour les deux sites

[1] Excluant les coûts de transport de TQM reliés à l'utilisation des sites d'Intragaz.

combinés le 11 août 2010, pour une période de cinq ans. En octobre, Gaz Métro a de nouveau approché le fournisseur A et celui-ci, après analyse, a accepté de coter les options pour des périodes de 5 et 15 ans. Gaz Métro a par la suite complété son dossier en demandant au fournisseur B des cotations pour une durée de 15 ans.

Il est à noter qu'aucune valeur qualitative pour refléter l'avantage d'avoir un site sur le territoire de Gaz Métro n'a été intégrée à cette analyse.

Les coûts des scénarios présentés dans cette preuve ont été évalués en considérant une indexation annuelle d'environ 2 % aux tarifs de TCPL effectifs au 1er janvier 2010. Le 9 décembre 2010, TCPL a déposé une demande à l'Office national de l'énergie (ONE) dans laquelle deux méthodologies tarifaires sont proposées. Ces méthodes auront pour effet de majorer le tarif du FTSH (entre Dawn et GMi EDA), tronçon considéré dans les scénarios alternatifs, effectif le 1er janvier 2010 de 5,4 % ou de 79,8 %, selon la proposition qui sera approuvée par l'ONE. De plus, le 25 janvier 2011, TCPL a également déposé une demande de tarifs intérimaires applicables au 1er mars 2011 qui représente une majoration de 39,4 % sur le tarif FTSH du 1er janvier 2010. Ces majorations, si elles sont approuvées par l'ONE, auront un impact direct sur le coût des scénarios alternatifs relatifs au marché primaire de TCPL (options 5, 7 et 8), et probablement un impact indirect sur les scénarios relatifs au marché secondaire.

Le tarif d'Intragaz évalué au 1er janvier 2013 et présenté au tableau ci-dessus (24,922 M$) n'inclut pas les coûts de transport de TQM reliés à l'utilisation des sites d'entreposage. Ce transport est utilisé afin de relier les sites d'entreposage d'Intragaz au réseau de distribution de Gaz Métro. Les modalités contractuelles actuelles prévoient que les coûts facturés par TQM pour l'utilisation de ce tronçon spécifiquement lors des injections et des retraits des sites sont refacturés mensuellement à Intragaz. En passant à un mode d'établissement des tarifs basé sur le coût de service, il appert inutile de maintenir ce mode administratif. En effet, facturer à Intragaz les coûts de TQM pour qu'ils soient par la suite considérés dans le coût de service (en élément exogène), donc refacturés à Gaz Métro, entraîne une double facturation inutile en soi. Ainsi, tant que Gaz Métro demeure le seul utilisateur des sites d'entreposage d'Intragaz, elle propose de modifier cette approche et de ne plus facturer à Intragaz les coûts d'utilisation de TQM reliés à ces sites.

3. POSITION DE GAZ MÉTRO

Les résultats présentés à la section précédente démontrent que, selon le fournisseur, la méthode des coûts évités donnent des valeurs très dispersées : entre 6 M$ et 31 M$ pour une durée de cinq ans et entre 9 M$ et 48 M$ pour une durée de 15 ans. Ce large éventail de résultats est très surprenant. Gaz Métro se retrouve avec deux fournisseurs qui ont une lecture très différente du contexte gazier dans le futur.

Sur une base purement financière, il pourrait sembler intéressant de remplacer les deux sites d'entreposage d'Intragaz par des capacités de transport sur le marché secondaire combiné avec des achats à Dawn (option 4 du fournisseur A). Or, Gaz Métro se doit d'avoir une perspective à long terme pour son plan d'approvisionnement et ainsi mettre en place une structure qui assure une pérennité tant au niveau des outils que des coûts.

Intragaz précise dans sa preuve que l'évolution du marché énergétique fait en sorte que la méthode des coûts évités n'est plus soutenable et que la pérennité de l'emmagasinage souterrain offert par Intragaz exige le passage aux principes du coût de service[2]. Il est important de rappeler que Gaz Métro est le seul client d'Intragaz.

Ainsi, le choix de Gaz Métro se retrouve à être plutôt un choix stratégique qu'un choix purement financier. En effet, si la décision pour le renouvellement de contrat au 1er mai 2011 est d'opter pour le marché secondaire, il n'y aura pas de possibilité par la suite de recontracter de l'entreposage auprès d'Intragaz, celui-ci aura fermé définitivement ses sites. Quel sera le contexte gazier dans 5 ou 15 ans? Quel fournisseur aura eu la bonne lecture du contexte gazier futur? Les prix compétitifs et bas seront-ils encore disponibles? Déjà aujourd'hui, ce contexte est très volatil et la majoration des tarifs de TCPL pour le 1er janvier 2011 ne laisse pas présager d'un revirement des tendances de prix. Gaz Métro juge que le choix stratégique de conserver les sites d'entreposage sur son territoire s'impose et diminue le risque financier qui pèserait autrement sur ses coûts d'approvisionnement.

Dans le cadre des discussions avec Intragaz, il est devenu évident que cette dernière doit mettre en place des conditions contractuelles propices à obtenir du financement à long terme. Considérant que l'approche de coût de service retenue par Intragaz pour fixer les tarifs sera soumise à l'approbation annuelle de la Régie avec révision complète au cinq ans, Gaz Métro

[2] R-3753-2011, Intragaz-1, Document 1, sections 7, 8 et 9.

juge qu'une durée de contrat de 15 ans est acceptable. D'une part, cette durée contractuelle offrirait à Gaz Métro et sa clientèle une stabilité dans les coûts d'entreposage des sites d'Intragaz. D'autre part, cette durée contractuelle permettrait également à Intragaz d'offrir une garantie suffisante à ses créanciers qu'elle sera en mesure de rembourser sa dette.

CONCLUSION

Gaz Métro a présenté dans cette preuve les raisons justifiant sa demande de récupérer les coûts associés au service d'entreposage. Elle juge que détenir des sites d'entreposage sur son territoire est un atout important dans sa structure d'approvisionnement. Les scénarios alternatifs qui étaient utilisés historiquement pour déterminer la valeur des services d'Intragaz pourraient être considérés comme des mesures de remplacement mais ne permettraient pas de mitiger les risques en cas de force majeure, contrairement à détenir de l'entreposage sur le territoire de Gaz Métro qui, en certaines circonstances, contribue à maintenir l'approvisionnement de la clientèle.

De plus, l'approche d'opter pour le scénario des coûts évités le plus bas afin d'établir le tarif des sites d'entreposage d'Intragaz, amènerait cette dernière à fermer définitivement les seuls sites d'entreposage au Québec. Gaz Métro se retrouverait alors avec l'obligation de contracter une des options présentées auprès d'un des fournisseurs et, à moyen et long terme, faire face aux fluctuations des marchés pour ces outils de remplacement.

D'autre part, le tarif d'Intragaz établi sur la base du coût de service, base qui s'avère tout de même compétitive face aux options présentées à la section 2.2, permet également d'entrevoir des baisses tarifaires dans le futur, à cause de la base de tarification décroissante d'Intragaz. Il est également à noter que l'offre d'Intragaz de terminer dès le 1er mai 2011 le contrat de Saint-Flavien, soit deux ans avant la date normale de fin de ce contrat, et de réduire dès cette date le coût global de son service des deux sites représente une économie de près de 9,6 M$, tel que présenté dans la preuve d'Intragaz (R-3753-2011, Intragaz-1, Document 1, Annexe 7). Ces réductions immédiates des coûts dès la Cause tarifaire 2012 représentent ainsi un bénéfice additionnel pour la clientèle.

Gaz Métro demande donc à la Régie, si elle approuve la méthode des revenus plafonds basés sur le coût de service dans l'établissement des tarifs des sites d'entreposage d'Intragaz, dans le cadre de sa demande R-3753-2011, de permettre à Gaz Métro de contracter auprès d'Intragaz pour une durée de 15 ans et d'intégrer ces coûts à son propre coût de service.

1 ANNEXE 1

Tableau 1

ANALYSE DE POINTE-DU-LAC

	PLAN D'APPROVISIONNEMENT				
	Utilisation PdL = 13,3 $10^6 m^3$	***Régie 2011***	***Option 1 - SH hiver***	***Option 2 - SH an***	***Option 3 - Service de pointe***
		(1)	(2)	(3)	(5)
	DEMANDE ($10^6 m^3$)				
1	Continue	4 070	4 070	4 070	4 070
2	Interruptible	988	988	988	988
3	Biogaz	30	30	30	30
4	*Sous-total*	*5 088*	*5 088*	*5 088*	*5 088*
5	Interruptions	-41	-41	-41	-41
6	Autres	53	51	51	53
7	**TOTAL DEMANDE**	**5 100**	**5 098**	**5 098**	**5 099**
	APPROVISIONNEMENT ($10^6 m^3$)				
8	Transport				
9	FTLH	3 159	3 159	3 159	3 159
	Transport par échange	335	335	335	335
10	Transport clients	515	515	515	515
	Gaz d'appoint	267	267	267	267
11	FTLH non utilisé	-20	-21	-21	-22
12	*Appro total utilisé*	*4 256*	*4 255*	*4 255*	*4 255*
13	Achat à Dawn	811	810	810	798
14	Biogaz	30	30	30	30
15	Autres	0	0	0	13
16	Retraits - injections	2	3	3	3
17	**TOTAL APPROVISIONNEMENT**	**5 100**	**5 098**	**5 098**	**5 099**
	DÉBIT QUOTIDIEN D'APPROVISIONNEMENT ($10^3 m^3/j$)				
18	**Journée de pointe - continu**	**27 628**	**27 628**	**27 628**	**27 628**
19	**Total approvisionnement**	**28 802**	**28 804**	**28 804**	**28 804**
20	**Provision additionnelle**	**1 174**	**1 177**	**1 177**	**1 177**
	ESTIMATION DES COÛTS (000 $)	**Durée 2 ans**			
	Coûts de transport				
21	Transport clients	33 211	33 211	33 211	33 211
22	FT LH (pirmiare, secondaire et échange)	202 018	202 015	202 015	202 014
23	STS	40 382	39 808	39 704	40 330
24	FTSH (Dawn & Parkwway)	28 195	32 974	36 360	28 191
25	Vente de transport FTLH non utilisé	-434	-459	-465	-468
26	Achats à Dawn - transport & équilibrage	9 222	9 209	9 209	9 074
27	Total - coûts de transport	*312 594*	*316 759*	*320 035*	*312 351*
28	Coûts d'entreposage	*41 996*	*37 169*	*37 168*	*41 608*
29	Sous-total transport et entreposage	354 590	353 927	357 203	353 959
30	Fourniture	864 894	864 813	864 816	864 818
31	Compression	31 532	31 514	31 512	31 407
32	Maintien des inventaires	6 367	6 019	6 022	6 017
33	**TOTAL DES COÛTS**	**1 257 383**	**1 256 274**	**1 259 554**	**1 256 201**
34	**VARIATION**		**-1 109**	**2 171**	**-1 182**
35	**Coût de Pointe-du-Lac pour équivalence**	**4 527**	**3 418**	**6 698**	**3 345**

2

Annexe 1 - Tableau 2

ANALYSE DE POINTE-DU-LAC - VARIATION DE L'UTILISATION

COMPARAISON DES COÛTS ENTRE DES STRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT
Durée 2 ans

		Utilisation de PdL	Base	Option 1 SH hiver 45 TJ/j	Option 2 SH an 45 TJ/j	Option 3 Service de pointe
		($10^6 m^3$)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)
1	Coûts	13,285	1 257 383	1 256 274	1 259 554	1 256 201
2	Variation vs base			-1 109	2 171	-1 182
3	Coûts	22,184	1 265 905	1 264 786	1 268 066	1 265 065
4	Variation vs base			-1 119	2 160	-840
5	Coûts	26,477	1 269 570	1 268 431	1 271 701	1 268 881
6	Variation vs base			-1 140	2 130	-689
7	Coûts	42,293	1 298 031	1 297 137	1 300 408	1 297 824
8	Variation vs base			-894	2 378	-206

Évaluation du renouvellement de PdL

	Historique d'utilisation ($10^6 m^3$)	Année	Retrait	Compression	Total
9		2010	23,382	0,844	24,226
10		2009	26,636	0,976	27,612
11		2008	42,512	1,544	44,056
12		2007	28,362	1,035	29,397
13		2006	22,891	0,826	23,717
14		moyenne	28,757	1,045	29,802

15 **Tarif PdL 30 avril 2011 (000 $)** 4 527

		Utilisation de PdL	Occurrence	Option 1 SH hiver 45 TJ/j	Option 2 SH an 45 TJ/j	Option 3 Service de pointe
				(000 $)	(000 $)	(000 $)
16		13,285	0,0%	3 418	6 698	3 345
17		22,184	40,0%	3 408	6 687	3 687
18		1,000	40,0%	3 388	6 658	3 838
19		42,293	20,0%	3 634	6 905	4 321
20	**Tarif de PdL selon les probabilités d'occurrence**			3 445	6 719	3 874
21	**Valeur outil en franchise**			600	600	600
22	**Valeur de PdL**			**4 045**	**7 319**	**4 474**
23	**Variation versus PdL actuel**			-482	2 792	-53

1

1 **ANNEXE 2**

Tableau 1

ANALYSE DE INTRAGAZ - (SITES DE PdL & SAINT-FLAVIEN COMBINÉS)

PLAN D'APPROVISIONNEMENT

		Cause tarifaire 2011 évaluée 2013-2028	*Option 4 - SH hiver*	*Option 5 - SH an*	*Option 6 - SH hiver & service pte*	*Option 7 - SH an & service de pte*	*Option 8 - SH an & cession + service de pte*
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	DEMANDE (10^6 m³)						
1	Continue	4 070	4 070	4 070	4 070	4 070	4 070
2	Interruptible	988	721	721	721	721	721
3	Biogaz	30	30	30	30	30	30
4	*Sous-total*	*5 088*	*5 088*	*5 088*	*5 088*	*5 088*	*5 088*
5	Interruptions	-41	-41	-41	-41	-41	-41
6	Autres	53	50	50	50	51	51
7	**TOTAL DEMANDE**	**5 100**	**5 096**	**5 096**	**5 096**	**5 098**	**5 097**
	APPROVISIONNEMENT (10^6 m³)						
8	Transport						
9	FTLH	3 159	3 032	3 032	3 032	3 032	3 032
10	Transport par échange	335	335	335	335	335	335
11	Transport clients	515	515	515	515	515	515
12	Gaz d'appoint	267	267	267	267	267	267
13	FTLH non utilisé	-20	-25	-25	-25	-25	-25
14	*Appro total utilisé*	*4 256*	*4 125*	*4 124*	*4 124*	*4 124*	*4 124*
15							
16	Achat à Dawn	811	942	942	941	930	930
17	Biogaz	30	30	30	30	30	30
18	Autres (incluant service de pointe)	0	0	0	0	13	13
19	Retraits - injections	2	0	0	0	0	0
20	**TOTAL APPROVISIONNEMENT**	**5 100**	**5 096**	**5 096**	**5 096**	**5 098**	**5 097**
	DÉBIT QUOTIDIEN D'APPROVISIONNEMENT (10^3m³/j)						
21	**Journée de pointe - continu**	**27 628**	**27 628**	**27 628**	**27 628**	**27 628**	**27 628**
22	**Total approvisionnement**	**28 802**	**28 794**	**28 794**	**28 794**	**28 794**	**28 794**
23	**Provision additionnelle**	**1 174**	**1 166**	**1 166**	**1 166**	**1 166**	**1 166**

2

Annexe 2 - Tableau 2 - Fournisseur A

ANALYSE DE INTRAGAZ - (SITES DE PdL & SAINT-FLAVIEN COMBINÉS)
ESTIMATION DES COÛTS (000 $)

		Cause tarifaire 2011 évaluée 2013-2018	*Option 4 - SH hiver*	*Option 5 - SH an*	*Option 6 - SH hiver & service pte*	*Option 7 - SH an & service de pte*	*Option 8 - SH an & cession + service de pte*
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Durée 5 ans (2013-2018)						
	Coûts de transport						
1	Transport clients	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043
2	FT LH	216 455 911	213 356 212	213 355 301	213 355 899	213 355 065	213 355 065
3	STS	43 368 298	42 677 637	42 486 129	43 209 188	43 087 635	43 087 635
4	FTSH (Dawn & Parkwway)	30 373 196	37 718 250	48 529 792	34 193 389	39 789 202	48 472 956
5	Vente de transport FTLH non utilisé	-433 246	-544 985	-552 450	-547 552	-554 389	-554 389
6	Achats à Dawn - transport & équilibrage	14 690 872	17 161 496	17 159 076	16 941 312	16 941 556	16 941 556
7	Total - coûts de transport	*340 209 074*	*346 122 652*	*356 731 891*	*342 906 279*	*348 373 112*	*357 056 866*
8	Coûts d'entreposage	*43 920 998*	*18 145 621*	*18 145 065*	*22 234 857*	*22 234 360*	*18 003 410*
9	Sous-total transport et entreposage	384 130 072	364 268 274	374 876 956	365 141 135	370 607 472	375 060 275
10	Fourniture	892 220 370	894 162 824	894 167 026	894 164 006	894 167 631	894 167 631
11	Compression	32 296 790	32 525 426	32 521 987	32 417 794	32 415 851	32 415 851
12	Maintien des inventaires	6 661 323	5 101 982	5 105 581	5 098 276	5 101 669	5 101 669
13	**TOTAL DES COÛTS**	**1 315 308 554**	**1 296 058 506**	**1 306 671 551**	**1 296 821 212**	**1 302 292 623**	**1 306 745 427**
14	**VARIATION**		**-19 250 048**	**-8 637 003**	**-18 487 343**	**-13 015 931**	**-8 563 128**
15	**Coût d'Intragaz**	**24 922 202**	**5 672 154**	**16 285 199**	**6 434 859**	**11 906 271**	**16 359 074**

Annexe 2 - Tableau 2 - Fournisseur B

ANALYSE DE INTRAGAZ - (SITES DE PdL & SAINT-FLAVIEN COMBINÉS)
ESTIMATION DES COÛTS (000 $)

		Cause tarifaire 2011 évaluée 2013-2018	*Option 4 - SH hiver*	*Option 5 - SH an*	*Option 6 - SH hiver & service pte*	*Option 7 - SH an & service de pte*	*Option 8 - SH an & cession + service de pte*
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Durée 5 ans (2013-2018)						
	Coûts de transport						
1	Transport clients	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043	35 754 043
2	FT LH	216 455 911	213 885 862	213 884 951	213 885 549	213 884 715	213 884 715
3	STS	43 405 222	42 705 280	42 511 147	43 243 971	43 120 761	43 120 761
4	FTSH (Dawn & Parkwway)	30 393 264	61 941 098	48 559 989	46 705 542	39 814 999	48 498 753
5	Vente de transport FTLH non utilisé	-433 246	-544 985	-552 450	-547 552	-554 389	-554 389
6	Achats à Dawn - transport & équilibrage	14 690 872	17 707 206	17 704 786	17 473 712	17 473 956	17 473 956
7	Total - coûts de transport	*340 266 066*	*371 448 504*	*357 862 467*	*356 515 265*	*349 494 085*	*358 177 839*
8	Coûts d'entreposage	*43 940 805*	*18 158 215*	*18 157 656*	*30 295 457*	*30 294 959*	*18 561 059*
9	Sous-total transport et entreposage	384 206 871	389 606 719	376 020 123	386 810 723	379 789 044	376 738 897
10	Fourniture	903 374 264	905 467 095	905 471 673	905 468 387	905 472 352	905 472 352
11	Compression	32 601 739	32 821 119	32 817 657	32 713 479	32 711 515	32 711 515
12	Maintien des inventaires	6 718 904	5 146 084	5 149 714	5 142 346	5 145 769	5 145 769
13	**TOTAL DES COÛTS**	**1 326 901 778**	**1 333 041 016**	**1 319 459 167**	**1 330 134 935**	**1 323 118 680**	**1 320 068 533**
14	**VARIATION**		**6 139 238**	**-7 442 611**	**3 233 156**	**-3 783 099**	**-6 833 245**
15	**Coût d'Intragaz**	**24 922 202**	**31 061 440**	**17 479 591**	**28 155 358**	**21 139 103**	**18 088 957**

Annexe 2 - Tableau 3 - Fournisseur A

ANALYSE DE INTRAGAZ - (SITES DE PdL & SAINT-FLAVIEN COMBINÉS)
ESTIMATION DES COÛTS (000 $)

		Cause tarifaire 2011 évaluée 2013-2028	*Option 4 - SH hiver*	*Option 5 - SH an*	*Option 6 - SH hiver & service pte*	*Option 7 - SH an & service de pte*	*Option 8 - SH an & cession + service de pte*
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Durée 15 ans (2013-2028)						
	Coûts de transport						
1	Transport clients	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631
2	FT LH	239 280 236	236 954 314	236 953 302	236 953 966	236 953 039	236 953 039
3	STS	47 966 282	47 266 571	47 072 972	47 804 996	47 682 052	47 682 052
4	FTSH (Dawn & Parkwway)	33 749 044	42 783 395	53 871 539	38 441 979	44 181 026	53 840 591
5	Vente de transport FTLH non utilisé	-433 246	-544 985	-552 450	-547 552	-554 389	-554 389
6	Achats à Dawn - transport & équilibrage	14 690 872	18 302 526	18 300 106	18 054 512	18 054 756	18 054 756
7	Total - coûts de transport	*375 026 818*	*384 535 453*	*395 419 100*	*380 481 533*	*386 090 115*	*395 749 680*
8	Coûts d'entreposage	*43 920 998*	*18 145 621*	*18 145 065*	*23 256 607*	*23 256 110*	*18 281 760*
9	Sous-total transport et entreposage	418 947 815	402 681 074	413 564 165	403 738 139	409 346 224	414 031 439
10	Fourniture	892 220 370	894 162 824	894 167 026	894 164 006	894 167 631	894 167 631
11	Compression	32 296 790	32 525 426	32 521 987	32 417 794	32 415 851	32 415 851
12	Maintien des inventaires	6 661 323	5 101 982	5 105 581	5 098 276	5 101 669	5 101 669
13	**TOTAL DES COÛTS**	**1 350 126 298**	**1 334 471 307**	**1 345 358 760**	**1 335 418 215**	**1 341 031 376**	**1 345 716 591**
14	**VARIATION**		**-15 654 991**	**-4 767 538**	**-14 708 083**	**-9 094 922**	**-4 409 707**
15	**Coût d'Intragaz**	**24 922 202**	**9 267 210**	**20 154 664**	**10 214 119**	**15 827 279**	**20 512 494**

Annexe 2 - Tableau 3 - Fournisseur B

ANALYSE DE INTRAGAZ - (SITES DE PdL & SAINT-FLAVIEN COMBINÉS)
ESTIMATION DES COÛTS (000 $)

	Prix des options obtenus le 21 octobre 2010	*Cause tarifaire 2011 évaluée 2013-2018*	*Option 4 - SH hiver*	*Option 5 - SH an*	*Option 6 - SH hiver & service pte*	*Option 7 - SH an & service de pte*	*Option 8 - SH an & cession + service de pte*
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Durée 15 ans (2013-2028)						
	Coûts de transport						
1	Transport clients	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631	39 773 631
2	FT LH	239 280 236	236 906 164	236 905 152	236 905 816	236 904 889	236 904 889
3	STS	48 003 206	47 294 215	47 097 991	47 839 778	47 715 178	47 715 178
4	FTSH (Dawn & Parkwway)	33 769 112	77 696 594	53 901 736	56 471 733	44 206 824	53 866 389
5	Vente de transport FTLH non utilisé	-433 246	-544 985	-552 450	-547 552	-554 389	-554 389
6	Achats à Dawn - transport & équilibrage	14 690 872	21 775 226	21 772 806	21 442 512	21 442 756	21 442 756
7	Total - coûts de transport	*375 083 809*	*422 900 844*	*398 898 866*	*401 885 919*	*389 488 888*	*399 148 453*
8	Coûts d'entreposage	*43 940 805*	*18 158 215*	*18 157 656*	*34 801 457*	*34 800 959*	*19 352 209*
9	Sous-total transport et entreposage	419 024 615	441 059 059	417 056 522	436 687 376	424 289 846	418 500 661
10	Fourniture	903 374 264	905 467 095	905 471 673	905 468 387	905 472 352	905 472 352
11	Compression	32 601 739	32 821 119	32 817 657	32 713 479	32 711 515	32 711 515
12	Maintien des inventaires	6 718 904	5 146 084	5 149 714	5 142 346	5 145 769	5 145 769
13	**TOTAL DES COÛTS**	**1 361 719 522**	**1 384 493 357**	**1 360 495 566**	**1 380 011 589**	**1 367 619 483**	**1 361 830 298**
14	**VARIATION**		**22 773 834**	**-1 223 956**	**18 292 066**	**5 899 960**	**110 775**
15	**Coût d'Intragaz**	**24 922 202**	**47 696 036**	**23 698 246**	**43 214 268**	**30 822 162**	**25 032 977**

1